

ASSEMBLEE GENERALE du 10 juin 2006
SAISON 2005/2006

Rapport moral

Je disais il y a 1 an, que notre réunion annuelle était le moment privilégié pour à la fois, dresser le bilan de la saison et également préparer celle à venir en nous faisant part de vos attentes. Ceci reste bien évidemment toujours vrai.

Pour qu'une association puisse fonctionner quelque soit sa taille, il lui faut un bureau composé de bénévoles et je tiens à remercier ceux qui m'ont accompagné tout au long de cette année. J'en profite d'ailleurs pour vous préciser, que ceux qui veulent nous rejoindre seront toujours les bienvenus. Je souhaite également remercier Mr Pierre BAILLY président de l'ASCA ainsi que vous tous pour votre présence ici ce soir.

Sur le plan des effectifs,

nous avons eu l'heureuse surprise de les voir augmenter de 70%, en passant de 36 adhérents en 2004/2005 à 60 pour la saison qui vient de s'écouler.

Cette progression a été très visible chez les licenciés, permettant avec les 12 recrues supplémentaires d'atteindre un total de 34 membres qui se sont répartis dans 3 équipes, dont 2 au nom de la Chapelle St Aubin et une, en entente avec nos amies de Coulaines.

Ces 3 équipes ont toutes joué en championnat départemental.

Pour l'activité loisir, la progression a également été très marquée avec (il s'agit d'une coïncidence) un nombre équivalent de nouveaux adhérents, permettant ainsi de passer de 14 à 26 membres.

Ces évolutions ont eu pour effet bénéfique de ramener la moyenne d'âge de notre section de 33,3 à 31,6 ans, grâce notamment aux 5 cadets qui nous ont rejoint.

Dans le domaine du marketing, il est démontré que pour maintenir ou développer une activité, il faut sans cesse faire évoluer son produit pour toucher de nouvelles cibles, qui si possible doivent être choisies chez les plus jeunes pour assurer un certain renouvellement. Il en est de même dans le domaine sportif et ce fût un grand plaisir d'accueillir ces jeunes qui je l'espère permettront de pérenniser notre sport à la Chapelle St Aubin.

Toutefois, nous ne devons pas nous réjouir trop vite, car si nous avons la satisfaction de voir le nombre de licenciés progresser au sein de l'ASCA, il n'en est pas de même sur le plan départemental, puisque les effectifs ont à nouveau baissé de l'ordre de 8%.

Il ne reste plus que 13 clubs et 790 licenciés en Sarthe. J'espère que cela sera suffisant pour organiser des championnats localement.

Sur le plan sportif, les équipes féminines qui jouaient dans le même championnat départemental, ont réalisé de brillants parcours.

L'équipe nouvellement créée inscrite au nom de la Chapelle, et composée en partie de débutantes a terminé à une honorable 4^{ème} place sur les 8 équipes qui composaient ce championnat. Pour les avoir arbitrées plusieurs fois, j'ai pu mesurer les progrès qu'elles avaient accomplis sur l'ensemble de l'année et j'espère qu'elles seront en mesure de continuer la saison prochaine, malgré les départs annoncés.

L'autre équipe féminine inscrite en entente avec Coulaines a réussi, grâce aux joueuses expérimentées qui la composent et à la compétence de leur entraîneur, à terminer 1^{ère} de ce

championnat départemental synonyme de montée en Région. Cette 1^{ère} place, fût acquise lors du dernier match digne d'une finale de coupe de France contre leurs voisines mais néanmoins rivales de Coullaines. Merci donc à Jean Blanchard pour son dévouement et ses conseils qui ont permis ce résultat. Merci à vous, les filles pour avoir su élever votre niveau de jeu et qui aurez la lourde tâche de représenter notre club en championnat régional.

L'équipe masculine s'est brillamment comportée en terminant 3^{ème} d'un championnat nettement plus relevé, qui regroupait les départementales 1 et 2 de l'année précédente avec un total de 10 équipes. Je tiens à remercier Olivier et Philippe qui, tout en maintenant le plaisir de jouer, ont contribué à la progression du niveau de l'équipe en prodiguant leurs nombreux conseils.

Les pratiquants du loisir, qui ne participent à aucun championnat, ont effleuré la compétition par les traditionnelles rencontres avec leurs homologues du Villaret. Celles-ci se sont à chaque fois terminées par une coutume propre un autre sport collectif, à savoir « la 3^{ème} mi-temps ». Il est souhaitable que ces échanges, qui mêlent à la fois esprit sportif et convivialité, perdurent.

Il y a un an dans ce même lieu, je disais que nos résultats sportifs étaient encourageants et qu'ils pouvaient encore s'améliorer. C'est une énorme satisfaction pour un Président, de savoir à quel point il peut être écouté.

Je remercie donc, toutes les joueuses et joueurs qui ont fait savoir par leurs résultats, qu'il existait un club de volley-ball à la Chapelle St Aubin.

Nous avons rencontré l'année passée, un soucis lié à notre quota d'arbitres au sein du club. 3 bénévoles toutes féminines, je tiens à le préciser, avaient répondu à mon appel et ont pu pour 2 d'entre elles mettre en pratique cette année, leurs connaissances théoriques.

Merci Magalie et Pascaline pour votre engagement au sein de notre section.

Un autre engagement très remarqué est à féliciter, car nous sommes nombreux à prendre connaissance des informations qu'il divulgue sur notre site internet, réactualisé il y a peu de temps par ses soins. Si vous ne l'avez pas encore consulté, je vous encourage à le faire et vous aurez peut être la satisfaction de vous voir en plein effort.

Je rappelle le nom de notre site : www.ascavolley.com. **Merci Olivier (Manoel)** pour tout le travail réalisé.

Après avoir synthétisé les événements de cette saison, il nous faut préparer la prochaine qui verra peut être l'arrivée d'une équipe supplémentaire (cadets) qui demandera un encadrement spécifique. Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche d'un partenaire qui pourrait nous aider à financer un jeu de maillots. Merci d'en parler autour de vous, et de nous transmettre vos contacts afin que nous puissions vous procurer un dossier permettant d'étayer notre demande.

Je fais donc à nouveau appel à celles et ceux qui souhaitent s'engager dans le mouvement associatif, et qui par leur contribution si minime soit elle, permettront de soulager les bénévoles qui œuvrent pour maintenir ce sport présent au sein de l'ASCA.

Le Président

Alain Leboucher